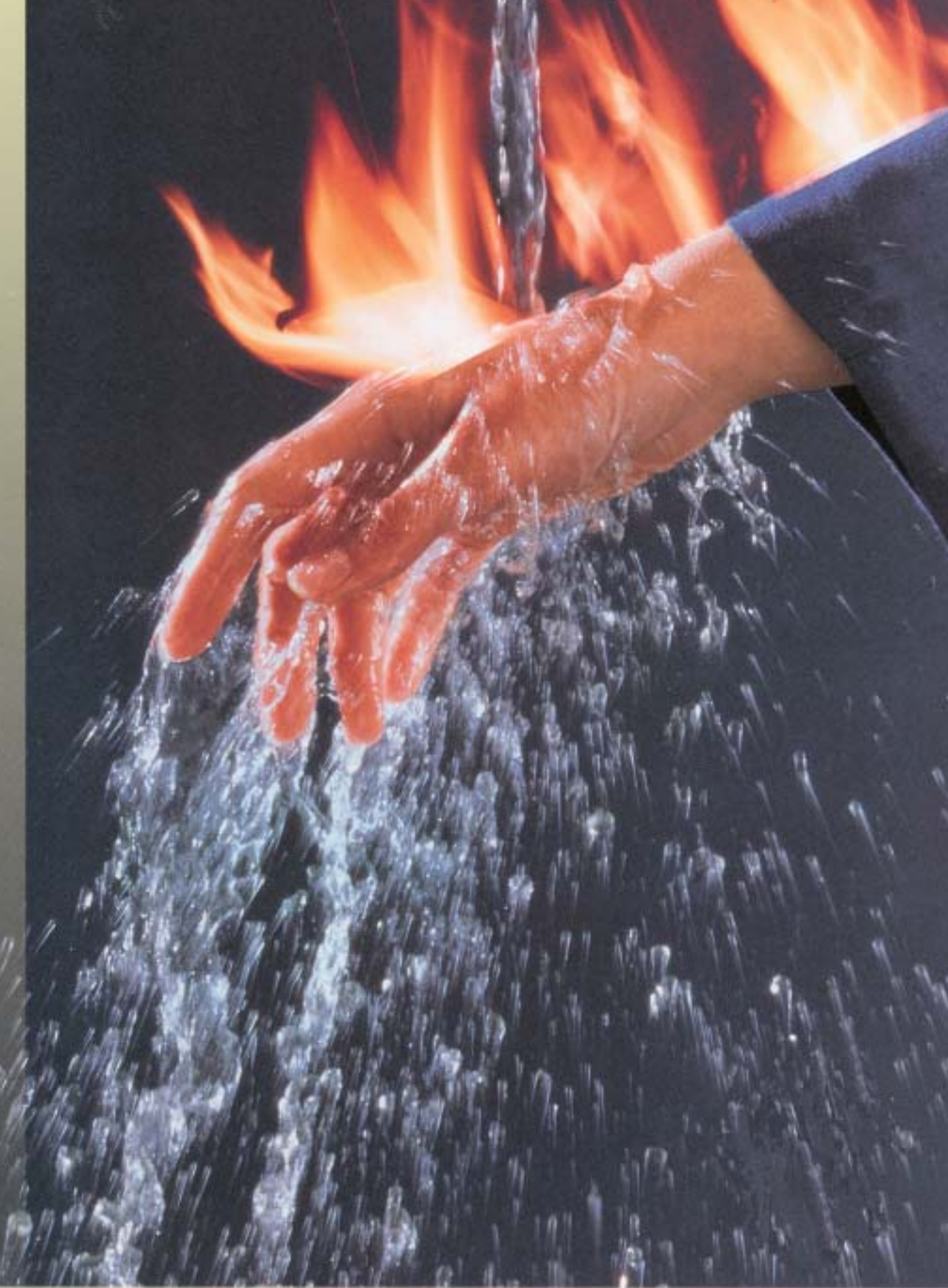


Historique 1986-2006



Fondation Belge
des Brûlures

ans

www.brulures.be

Introduction

Tout a changé en 20 ans : la Fondation elle-même, les progrès médicaux et paramédicaux, la durée de l'espérance de vie, les médicaments et dans un passé récent, l'attention portée aux soins post-hospitaliers, psychologiques et sociaux. Mais ce qui n'a pas changé, ce sont les cicatrices et tant qu'elles existeront, le patient brûlé aura besoin d'aide.

La prévention est passée de campagnes ponctuelles, aux applications multimédias qui permettent au public de recevoir des messages de prévention toute l'année. Mais tant que l'on déplorera des victimes de brûlures, la prévention demeurera une tâche essentielle.



Le remboursement des frais médicaux a progressé. Mais lorsqu'il quitte l'hôpital, le patient brûlé doit supporter lui-même la plus grande part des coûts des soins post-hospitalier. Pour la plupart des patients et leur famille, souvent issus de milieux défavorisés, la seule préoccupation est de survivre et il n'est pas question de vie digne. Grâce à ses partenaires et à ses nombreux donateurs, la Fondation a pu aider des milliers de victimes. Mais sa mission permanente consiste, encore et toujours, à redonner au patient brûlé sa place dans la société. A passer de la survie à une nouvelle vie.

C'est pourquoi l'histoire des 20 prochaines années ressemblera fort à celle des 20 années passées. Nous avons eu besoin de partenaires et de donateurs durant ces 20 ans et nous en aurons tout autant besoin dans les 20 années à venir.

Nous sommes ici, devant vous, tout à la fois fiers et reconnaissants pour tout ce qui a été réalisé, modestes et la main tendue, dans la perspective de la mission qui nous attend.

La naissance



À la fin de l'année 1983, le « Lions Club Bruxelles Royal » constate que les patients brûlés constituent un « groupe de patients oubliés ». Une enquête effectuée pendant un an au sein du monde des brûlures vient confirmer ce constat. Le Lions Club Bruxelles Royal décide de mener des actions afin de s'attaquer aux situations pitoyables auxquelles sont confrontées les victimes de brûlures. Un groupe de travail est constitué et visite la totalité des centres pour brûlés.

Le **20 juin 1985**, le "Fonds d'aide aux grands brûlés" asbl est officiellement créé sous le parrainage de l'ensemble des centres pour brûlés. **La Loterie Nationale soutient le "Fonds d'aide aux grands brûlés"**. Le directeur général de la Loterie Nationale de l'époque, Monsieur André Defêche, accorde un subside de 1 000 000,- BEF qui servira de capital de départ de la "Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés" (FNAGB), en cours de création.

16 mai 1986 : la Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés est officiellement reconnue par l'Arrêté Royal du 16 mai 1986, publié au Moniteur belge du 21 mai 1986.

Le conseil d'administration nomme Monsieur André van Ackere président, Monsieur Paul Ide vice-président et Monsieur Johan de Jager administrateur délégué.

La Fondation reconnaît la nécessité d'une étroite collaboration avec un partenaire médical dans les centres pour brûlés. Cette collaboration se concrétise le 1^{er} janvier 1987 lorsque le Dr. Willy Boeckx devient conseiller scientifique de l'Association Belge des Traitement de Brûlures (BABI) asbl au sein de la Fondation. Fondée en 1987, le BABI (Belgian Association for Burn Injuries) est l'association belge pour le traitement des brûlures.



Foto persconferentie 1987 v.l.n.r Johan de Jager, André van Ackere, Martin Gray (gastspreker), Willy Boeckx, Robert Lay

Les jeunes années



Première conférence de presse : le 28 avril 1987

L'objectif de la conférence de presse est de dresser la carte des situations intolérables en termes de remboursements de l'INAMI.

Les réactions de la presse sont positives : *"Le Lions Club Bruxelles Royal a créé la Fondation afin de combler une lacune dans l'aide aux victimes de brûlures. La plupart de celles-ci sont issues de milieux défavorisés et la plus grande part des frais longs et coûteux de leur traitement n'est pas remboursée par l'INAMI. C'est pourquoi la Fondation souhaite s'ériger en groupe de pression auprès du gouvernement et se veut un intermédiaire efficace entre les patients et les centres pour brûlés."* (Résumé des extraits de différents journaux)



André Defêche et
Willy Velke

Conseil d'Administration du 17 novembre 1987

Monsieur André Defêche devient président de la Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés. Monsieur Willy Velke est nommé président du comité de direction, une fonction qu'il exercera jusqu'à son décès en 1999.

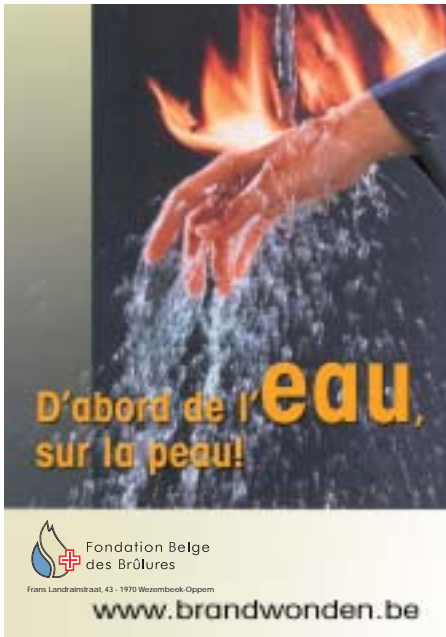
Dès cette période, les premiers dossiers visant à obtenir de meilleurs remboursements de l'INAMI sont établis en collaboration avec le BABI, représenté au sein de la Fondation par les docteurs W. Boeckx et R. Peeters.

Conférence de presse du 12 septembre 1988. La Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés fait la une de la presse nationale : les victimes de brûlures, un groupe de patients oubliés.

La Fondation devient le chaînon entre les différentes associations qui, en Belgique, se dévouent pour les grands brûlés. Grâce à une pression conjointe, les premières exigences en termes d'amélioration des remboursements obtiennent gain de cause.

Dans son exposé, André Defêche, président du conseil d'administration, présente quelques résultats après un an de fonctionnement :

- La Fondation a octroyé plus de 6 millions de BEF pour des soins non remboursés par les mutuelles et restent donc à charge du patient.
- Les dossiers ont été introduits par des assistantes sociales qui après avoir vainement frappé à la porte de diverses instances, se sont finalement adressées à la Fondation.
- De gezamenlijke druk van diverse verenigingen resulteerde in:
 - Le prix de la PEAU provenant de la banque de la peau a diminué pour passer de 25 BEF/cm² à 12 BEF/cm².
 - Le prix d'un lit fluidisé a diminué de moitié (location de 5 000 BEF/jour, initialement non remboursés).



- Différents produits indispensables au traitement des brûlures qui n'étaient pas remboursés dans le passé, le sont aujourd'hui.
 - La Fondation a équipé les centres pour brûlés de matériel informatique et de logiciels spécifiques.
 - Nous nous sommes lancés dans la prévention: une tâche très lourde dont les résultats ne se feront sentir qu'à long terme.
- Le président de l'époque tout comme le président actuel font passer un slogan auprès du grand public : "D'abord de l'eau sur la peau".
 - Illustration de la participation personnelle du patient dans les coûts à l'aide d'un exemple concret :

COÛTS DU TRAITEMENT À SUPPORTER PAR LE PATIENT BRÛLÉ MÈME

Un exemple concret des coûts supportés par un patient en 1988 pour 140 jours d'hospitalisation.

1. Coûts à charge du patient en cas d'hospitalisation

| | BEF |
|--|---------|
| Part personnelle jusqu'à 90 jours d'hospitalisation | 16 650 |
| Part personnelle après 90 jours d'hospitalisation | 20 100 |
| Part légale en ce qui concerne les médicaments | 3 500 |
| Ticket modérateur sur la biologie clinique | 21 500 |
| Ticket modérateur sur les petites prestations | 9 660 |
| Ticket modérateur sur la kinésithérapie et la physiothérapie | 25 300 |
| Peau de donneur - pas d'intervention | 75 000 |
| Médicaments non remboursés | 68 000 |
| Location d'un lit fluidisé | 117 000 |

2. Coûts des soins post-hospitalier à charge du patient

| | |
|---|--------|
| Ticket modérateur sur les consultations | 4 400 |
| Vêtements de compression 1 an ? | 21 000 |
| 78 semaines x 3 traitements - Ticket modérateur sur la kiné | 35 100 |
| Médicaments à domicile, bandages, pommades... | 20 000 |

TOTAL **437 210**



Conclusion

Il est impossible à la plupart des patients, issus principalement des couches les moins favorisées de la population, de faire face à de telles charges financières. C'est pourquoi on administre en premier lieu les traitements destinés à leur sauver la vie. C'est une question de vie ou de mort. Les traitements ultérieurs que le patient devra subir pour mener une vie relativement normale ne sont pratiquement jamais administrés par manque de moyens financiers.

On fait l'impasse sur les indispensables consultations post-hospitalière, la kinésithérapie ou le port de vêtements de compression, ou on y met fin pour des raisons de coûts.

Le patient perd pied sur le plan psychique et, peu à peu, tout désir de se rétablir le quitte. Avec pour résultat final, la survie plutôt que la vie. Seule une diminution de ces charges financières peut aboutir à une guérison « optimale » des brûlures et à une réinsertion de ces patients dans la société.

1988 : la première demande de délivrance d'attestations fiscales est approuvée par Monsieur Ph. Maystadt, Ministre des Finances. À ce jour, cette autorisation a toujours été renouvelée ou prolongée.



QUELQUES EXTRAITS D'ARTICLES DE PRESSE

Nieuwsblad

Après de graves brûlures, les coûts des soins intensifs que l'assurance-maladie ne rembourse pas s'élèvent à 300 000 - 400 000 BEF dans les quatre premiers mois.

Le Soir

La FNAGB a voulu attirer l'attention sur les problèmes spécifiques vécus par ces victimes et dont le plus scandaleux est certainement le coût fabuleux des soins non remboursés par l'INAMI.

Het Volk

Les infections représentent le principal danger chez le patient brûlé : en effet, un maillon important du mécanisme de défense contre les bactéries et autres intrus, à savoir la peau, est touché. La transplantation de la peau même du patient est une technique courante. Pendant les quatre à six mois d'hospitalisation, on opère pas à pas, la peau brûlée est remplacée par des greffes de peau provenant des parties du corps non touchées. De plus, on fait régulièrement appel à la banque de la peau : des morceaux de peau de donateurs constituent un excellent pansement qui permet de recouvrir temporairement la blessure. Mais la peau transplantée doit être remplacée tous les quatre à cinq jours.

De Morgen

La difficulté vient de ce que tous les traitements doivent provenir du même pot de l'INAMI et que ce pot est déjà distribué. Mais le fait est qu'actuellement, le prix de la peau de donneur est passé de 25 BEF par cm² à 12 BEF.

La Dernière Heure

« D'abord de l'eau pour sauver ma peau ».
... La vie après. La victime aura connu une existence avant et après son accident. Psychiquement, l'enfant ou l'adulte provoquera la frayeur, le dégoût par son visage ou ses membres meurtris. D'où un combat moral très dur contre soi-même et les autres.
... Seule solution, la chirurgie esthétique et les produits de camouflage.

Gazet van Antwerpen

Leur vie est régie par de multiples interventions chirurgicales et des soins post-hospitalisation complexes. De plus, ils sont confrontés à de graves problèmes financiers et à des difficultés de réinsertion sociale.
... Les statistiques montrent que la plupart des victimes viennent des milieux les moins favorisés et que ces familles sont donc confrontées à de lourdes charges financières.

La Meuse

La FNAGB mène une campagne d'information et de prévention pour tenter de réduire le nombre d'accidents et surtout la gravité des brûlures.
... « Le cooling ». Elle donne bien sûr les conseils habituels destinés à étouffer la source de chaleur sur la victime, mais elle met l'accent sur une technique peu répandue, celle du « cooling » qui s'avère déterminante pour la qualité et la guérison. Elle consiste à ouvrir au maximum le robinet et à faire couler l'eau durant vingt minutes sur la brûlure afin de la refroidir.

La Libre Belgique

... Depuis lundi, à Bruxelles, des spécialistes des problèmes des grands brûlés d'une dizaine de pays sont réunis en colloque à l'initiative de la FNAGB, laquelle va diffuser prochainement dans toutes les écoles et entreprises une affiche et une brochure destinées à rappeler que le geste le plus simple peut être parfois efficace.



De 1990 à 1995

Médicaments non remboursés.

Le combat en faveur de meilleurs remboursements se poursuit. La Fondation demande aux centres pour brûlés d'établir la liste des médicaments non remboursés par l'INAMI.

En 1990, la Fondation entreprend les premières démarches en vue de **collecter des fonds** par le biais de mailings conventionnels. Nous avons commencé par un test de 1 000 envois. Ce test ayant donné des résultats satisfaisants, nous chargeons Paul Ide SA d'envoyer 9 000 lettres.

Dans ce mailing, les brochures "Déchirures" sont envoyées en collaboration avec la Loterie Nationale et Duphar. Les résultats sont excellents.



En octobre 1990, la bande dessinée "**Attention, ça chauffe !**" voit le jour. Tous les Lions clubs de Belgique vendent ces bandes dessinées : grâce aux Lions, 30 000 exemplaires sont vendus et 70 000 distribués dans les écoles. La vente rapporte quelque 3 millions de BEF à la Fondation.

2 décembre 1991

Une amélioration du remboursement des **vêtements de compression** n'est pas encore à l'ordre du jour. Un budget de 70 millions a été prévu par le Ministère des Affaires sociales, mais le ministre n'a pas encore signé et l'INAMI ne peut attribuer les numéros de nomenclature qu'après la signature de l'arrêté ministériel. Par conséquent, il n'y a aucun espoir d'obtenir des remboursements en 1991. Le remboursement des vêtements de compression reste donc une priorité pour la Fondation.

En février, les discussions à propos des vêtements de compression se poursuivent à l'INAMI.

1993 : **élargissement et restructuration** de la Fondation, avec pour conséquence une implication plus importante du monde des brûlés dans la gestion de la Fondation.

Décembre 1994 : **catastrophe de l'Hôtel Switel à Anvers**. Les conséquences de cette catastrophe provoquent une nouvelle dynamique à la Fondation. Suite à la catastrophe du Switel le 31 décembre 1994, Monsieur H. Claassens, professeur de droit des assurances, est invité à étudier la situation pénible dans laquelle se trouvent les victimes de cette catastrophe.

Le droit de subrogation est supprimé.

Cela demande beaucoup d'énergie de la part de la Fondation: des réunions avec les victimes, une conférence de presse, des discussions avec les compagnies d'assurances.

En 1995, une première commission est constituée au sein de la Fondation afin de contrôler sur la base de critères bien définis les tickets modérateurs trop élevés, de chercher à vérifier le comportement des médecins en matière d'ordonnances, de révéler les différences dans les administrations des hôpitaux : il s'agit de **la commission des assistants sociaux**.

La commission commence par établir un dossier socio-financier pour chaque patient qui rencontre des difficultés sur le plan économique.

Anecdotes

- NV Music Hall : 6 octobre 1990. Barry White : "The best of the proms" au profit de la Fondation, dans le hall des expositions à Gand. Pianiste invité : Willy Claes.
- Opération McDonald avec Ronald Mac Donald. 9 mars 1991 : journée des enfants au McDonald de la Bourse de Bruxelles, suite au succès d'une campagne nationale de prévention avec Ronald Mac Donald.
- 3 décembre 1990 : pour Batibouw, First Alert réalise un kit de sécurité comprenant un extincteur, une couverture ignifuge, un détecteur de fumée et une lampe de poche au prix de 2 270 BEF.
- 8 novembre 1990 : conception de la bande dessinée « Attention, ça chauffe! » et signature du contrat.
- Le 24 juin 1991, la Fondation soutient officiellement la journée des patients organisée à Malle en collaboration avec l'Association des patients brûlés de Louvain et Bruxelles. Madame Wilfried Maertens en est la marraine et participe à la manifestation toute la journée.
- Du 10 au 16 mai 1991 : « Village enfants admis » en collaboration avec la Maison des Géants.
- Monsieur Willy de Beir obtient un sponsoring de 175 000 BEF destiné aux télécopieurs qui serviront à coordonner le plan-catastrophe.
- 10 juin 1991 : conférence de presse à la Loterie Nationale, à l'occasion de la présentation du plan-catastrophe du BABI.
- 19 septembre 1991 : "Backdraft". Soirée de gala de ce film à Kinopolis, en présence des pompiers. First Alert organise une action promotionnelle dans tous les Brico à l'occasion du lancement du film dans les salles de cinéma.
- 29 septembre 1991 : conférence de presse à l'Hôpital Militaire, en collaboration avec ABB. Les centres pour brûlés reçoivent un "Burn kit" professionnel d'ABB, dans le cadre du plan-catastrophe.
- 6 septembre 1992 : le centre pour brûlés de Louvain organise une journée des patients à Houthalen.
- Première 'Maison des Géants' du 19 au 25 mai 1993, en collaboration avec BGJG.

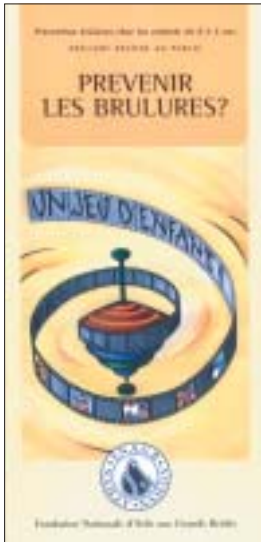
Du 23 au 26 mai 1993, la Fondation est présente avec un stand "École du risque" à Schaarbeek. Il s'agit d'une roulotte conçue spécialement pour cette activité.

Le contrat entre Hugo De Kempeneer (HugOké) et la Fondation concernant le projet de brochure « Le feu, ami ou ennemi », est en discussion. Les pompiers bruxellois, en collaboration avec la Région Bruxelloise, investissent 1 500 000,- BEF dans la réalisation et la publication. ABB comble le déficit !



1996 - 2000

1997 : pour la première fois, il est question, dans la Fondation, d'automatisation et d'utilisation d'un PC à la Fondation. Des bénévoles viennent donner un coup de main.



1997-1998 : Zonta International

Un premier projet par lequel la Fondation rassemble autour d'une même table toutes les organisations actives dans la sécurité de la vie privée. Cela ne s'était jamais produit auparavant.

La coordination est assurée par le KVIP (Coordination de la sécurité dans la vie privée), en étroite collaboration avec la Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés, la Croix-Rouge Flandre, le Centre Antipoison, l'Office National de l'Enfance, Kind en Gezin, Educa-Santé. Le scénario et le slogan "Prévenir les brûlures ? Un jeu d'enfant !" sont salués à l'unanimité par toutes les parties. Le projet est jugé exceptionnel.

Nous remercions Zonta et ABB Assurances ; sans leur soutien financier, ce projet national n'aurait jamais vu le jour. Une vidéo, un livret et un prospectus d'information sont mis à disposition.

Le 6 mai 1998, une conférence de presse est organisée dans le but de présenter le projet "Prévenir les brûlures ? Un jeu d'enfant !"

Le Soir

Mais pourquoi une campagne ? Parce que, en règle générale, les jeunes enfants ne se brûlent pas « de leur propre faute » mais parce que les adultes créent des circonstances favorables à de tels accidents...

.... Pour Johan de Jager, administrateur délégué de la Fondation, il est aussi primordial d'apprendre aux enfants, tout en les protégeant de leur saine curiosité, à vivre avec les dangers, surtout quand on sait que, statistiquement, le foyer est deux fois plus dangereux que la route...

De Morgen

...Les bébés et les tout-petits constituent le principal groupe à risque en ce qui concerne les accidents domestiques. « Les petits patients de 0 à 5 ans représentent, chaque année, quelque 20% du nombre total de patients brûlés. C'est trop », estime le docteur Raymond Peeters.

...La campagne est menée à l'initiative de la Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés, en collaboration avec la Croix-Rouge Flandre, Kind en Gezin...

... Un changement de mentalité chez les parents est ce qui importe le plus, estime le docteur Peeters.

Dans le cadre de la semaine nationale de prévention de 1997, 20 communes de chaque région **reçoivent gratuitement des détecteurs de fumée** et les instructions pratiques qui s'y rapportent. Budget : 1.500 000 BEF. Ce montant a été approuvé par un accord fédéral. Le thème de 1998 est déjà choisi : "Des kots d'étudiants à l'épreuve du feu".

La semaine nationale de prévention

Une semaine nationale de prévention a été organisée de 1991 à 1998. Il s'agissait d'une initiative de la Fondation, de l'ANPI, d'Educa-Santé, des pompiers de Bruxelles, du Ministère des Affaires Intérieures.

L'objectif était de sensibiliser la population. Des thèmes tels que les détecteurs de fumée, les risques d'incendie dans les chambres d'étudiants, le plan d'évacuation, ont été communiqués à la population de différentes manières.

La Fondation envisage pour la première fois la possibilité du soutien de **sponsors** à la diffusion de campagnes de préventions. Un accord concernant une campagne sur les dangers de l'eau chaude est conclu avec la société Grohe. Les liquides brûlants et l'eau sanitaire trop chaude étaient à l'époque et sont encore aujourd'hui les principaux responsables des brûlures chez les enfants et les personnes âgées.

Les victimes du **Switel** sont encore et toujours confrontées à des problèmes d'assurance. Six mois après la catastrophe, la Fondation organise une conférence de presse le jeudi 15 juin 1995 au pour dénonce cette situation.

Le dossier ne progresse pas. 115 dossiers ont été introduits. Une enquête postale effectuée auprès des 115 victimes reçoit 56 réponses.

Une soixantaine de victimes se présentent à une réunion confidentielle organisée le 9 décembre 1996. Le professeur Claassens répond le plus clairement possible à toutes les questions.

1998 : la Fondation signe un accord de coopération avec la Fondation Néerlandaise des Brûlures dans le but d'effectuer une **enquête psychosociale**.

Le **comité national des travailleurs sociaux** (l'actuelle commission des assistants sociaux) définit des critères objectifs. Ces critères permettront de régler les remboursements aux patients de manière encore plus correcte.

1999 : camps pour jeunes brûlés.

La Fondation parraine le camp NBC à concurrence de 250 000 BEF.

Le Fonds Merlin pour l'enfance.

En 1999, un comité préparé sont entrée fracassante en 2000. Plusieurs réunions sont organisées sous la direction de Monsieur Walter Vermeiren. Un premier sponsoring, octroyé par la holding CERA, est versé avant la fin de l'année. Il s'élève à 300 000 BEF. Le Fonds Merlin pour l'enfance peut démarrer avec un capital initial de 720 500 BEF qui provient d'actions antérieures avec Libelle, Femme d'Aujourd'hui et KBC.

1999 : campagne feu d'artifice.

Sous l'impulsion du groupe de travail "Feu d'artifice 2000" de la police d'Hemiksem, KBC organise une conférence de presse le 21 décembre 1999. Les partenaires de cette campagne, la maison Greet Rouffaer, l'Institut Flamand de Promotion de la Santé et la Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés ont commencé à préparer cette campagne dès le début de l'année. Celle-ci évo-





lue pour devenir une campagne nationale grâce à la collaboration et au sponsoring de CBC. Une conférence de presse est rehaussée de la présence de Madame Greet Rouffaer. Elle évoque ses propres expériences au nom de toutes les victimes de brûlures en Belgique.

1999 : **la Maison des Géants**

La Fondation participe à une action de la "Gezinsbond" (Ligue flamande des familles), en collaboration avec la Maison des Géants, une maison où tout est trois fois plus grand que la normale. Un adulte peut ainsi se rendre compte des dangers auxquels sont exposés les bambins dans une cuisine normale, un salon, une salle de bain. En effet, la plupart des accidents impliquant des bébés et des bambins ont lieu dans l'environnement "sûr" de la maison.

Une promenade très fatigante à travers la Flandre se termine à la Maison des Géants, dans la ville de Bruges. La participation à cette excursion dans différentes villes flamandes est une expérience fantastique. En collaboration avec Kind en Gezin, la Gezinsbond réalise une campagne de très grande valeur dont le but est de prévenir les accidents domestiques, parmi lesquels les brûlures occupent une place importante. En 1998 et 1999, la tournée en Flandre a suscité l'intérêt de 43 014 visiteurs.

La **maison Greet Rouffaer** entame ses premières activités en 1999 comme centre de soins pour la région Anversoise.

Promedia sponsorise la Fondation en mettant à sa disposition des espaces d'information considérable. En 1999, le slogan "D'abord, de l'eau sur la peau !" paraît en quadrichromie dans toutes les éditions. Les années suivantes, la Fondation continuera à pouvoir compter sur cet espace publicitaire, ce qui fera de Promedia un partenaire très important pour la Fondation. Depuis 2000, l'URL du site Internet est mentionnée dans tous les annuaires : www.brandwonden.be et www.brulures.be.



Walter Vermeiren

2000 : **une excellente année**

Loterie Nationale : le renouvellement de la collaboration est approuvé.

Le Fonds Merlin pour l'enfance.

En 2000, l'entreprise pharmaceutique japonaise Yamanouchi choisit en Europe d'apporter son soutien au travail humanitaire de la Fondation et du Fonds Merlin en versant leur versant un montant de 15 000 \$. Le Lions Club Damme-Zwin offre 300 000 BEF et l'opéra Rigoletto, organisé par la même Club, rapporte 200 000 BEF supplémentaires.

À l'occasion du rallye "Les kilomètres du cœur", le Fonds Merlin reçoit un chèque de 200 000 BEF de Ford Motor Company et 36 000 BEF supplémentaires des participants au rallye.

Les Kiwanis aussi y vont largement de leur poche: 300 000 BEF.

Le même montant est offert par Cera-Holding.

Cette année, le Fonds Merlin interviendra dans deux dossiers à concurrence d'un montant de 1.050.000 BEF.

Camps pour jeunes brûlés

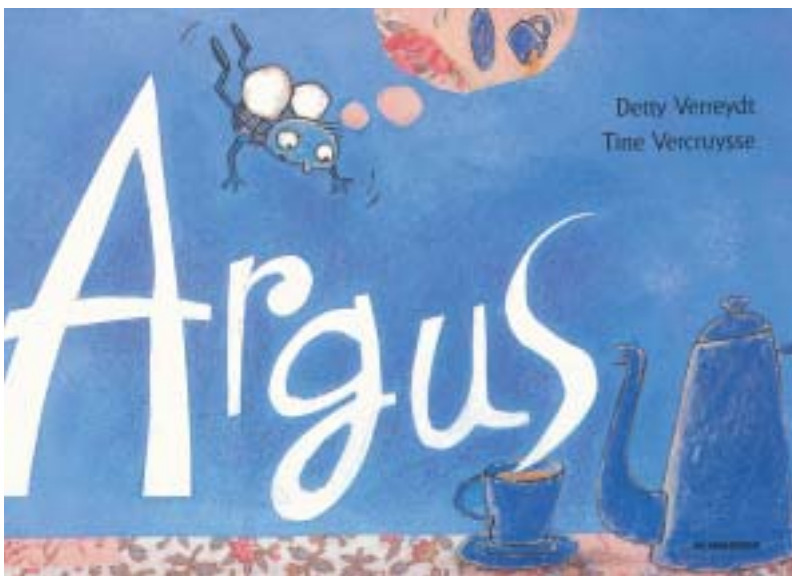
La Fondation sponsorise le National Burn Camp à hauteur de 450 000 BEF et le camp thermal du centre de brûlés de l'Hôpital Militaire à concurrence de 600 000 BEF.

Projet pilote "**Prévention incendie à la maison et au travail**". KBC et la Fondation soutiennent ensemble un projet basé sur une première réalisation d'IMEC. Le projet vise à toucher un public plus large grâce à des messages de prévention via les entreprises. Une vidéo de 18 minutes est réalisée, ainsi que deux publications : "La prévention incendie à la maison" et "La prévention incendie au travail".

Site Internet de la Fondation

Deux noms de domaine sont enregistrés : www.brandwonden.be et www.brulures.be. Le site Internet est en préparation. La Fondation se lance dans le courrier e-mail avec deux adresses : info@brandwonden.be et info@brulures.be.

Une étude psychosociale est organisée le 1/09/2000, en collaboration avec la Fondation Néerlandaise des Brûlures. Tous centres Belge de brûlés ont collaboré à cette étude.



Livre de lecture «Argus»

En 1999, Madame Mia Van Laeken du VIG (Institut flamand de promotion de la santé) a l'idée de réaliser un livre sur le thème des accidents domestiques et surtout des brûlures chez les jeunes enfants, avec un dossier pédagogique à la clé. Ce projet est élaboré en 2000. Madame Van Laeken fait appel à la collaboration de l'ensemble du monde des brûlés.

La Fondation en collaboration avec KBC prend en charge le volet contenu et l'aspect pratique. Le dossier pédagogique est élaboré en collaboration avec l'asbl «La maison Greet Rouffaer».



Anecdotes

- En 1997, le Professeur W. Boeckx organise à Louvain le congrès européen des brûlures (EBA). Ce congrès particulièrement intéressant remporte un vif succès.
- Le Rotaract Gent Noord offre 10.000 exemplaires de la BD "Attention, ça chauffe !" au centre de brûlés UZ Gent.
- La firme Galenco nous sponsorise à concurrence de 10 000 livrets "Guérir les brûlures. Que faire ensuite?". Ces livres sont destinés aux patients qui quittent le centre de brûlés.
- Le 10 décembre 1997 : une conférence de presse sur les feux d'artifice est organisée sur le terrain militaire du service de déminage de Meerdaal où sont entreposés tous les feux d'artifice saisis. Un nouveau projet de loi, qui doit entrer en vigueur à partir de 1998, est présenté ce jour-là: les personnes qui tirent des feux d'artifice de manière inconsidérée seront verbalisées.
- Une campagne de prévention sur les feux d'artifice est également organisée à Louvain, à l'occasion du marché de Noël 1997.
- Journées des patients brûlés à Loverval, le 9 octobre 1999. La Fondation sponsorise ces journées de congrès, qui remportent un franc succès, avec un montant de 100.000 BEF.
- European Burns Association. Huitième congrès en Grèce. Thème : introduction d'un dossier auprès de l'Union Européenne concernant l'étude de faisabilité relative à l'enregistrement des brûlures.
- 19/05/2000 : conférence de presse sur les dangers du barbecue, organisée en collaboration avec KBC, CBC et le célèbre chef coq Frank Fol.
- Campagne d'affichage : les dangers des feux d'artifice. Deux affiches différentes sont réalisées : l'une diffusée dans les lieux publics, l'autre distribuée le 31/12/2000 dans la plupart des journaux néerlandophones et francophones.

2001-2006

Incendie à Volendam.

Le 1er janvier 2001, les Pays-Bas sont frappés par un terrible incendie à Volendam. Un grand nombre de jeunes y perdent la vie ou sont très gravement brûlés. Un plan-catastrophe est mis en place, et on demande à la Belgique d'accueillir 18 victimes dans ses centres de brûlés pour leur prodiguer les soins spécifiques. La Fondation Néerlandaise des Brûlés fait également appel à notre Fondation pour régler les problèmes de communication linguistique entre le personnel soignant et les victimes hospitalisées à Loverval et à Liège.



*Journée nationale des Patients
Brûlés: solidarité*

Journée nationale des patients le 20 mai 2001

La journée nationale des patients du 20 mai 2001 est une réussite : 7.000 à 8.000 personnes. Le personnel du centre de brûlés de Neder-over-Heembeek et Monsieur Martin Margodt, président de l'asbl Pinocchio, n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cet événement une journée inoubliable.

Site Internet

Le site de la Fondation est mis en ligne ce dimanche 20 mai à l'occasion de la journée nationale des patients : www.brandwonden.be et www.brulures.be.

Fête du 15ème anniversaire de la Fondation à Namur et Bruxelles

Un colloque est organisé à cette occasion : "Traitement des brûlures : aspects éthiques et économiques". En raison de son énorme succès, il se tient à Liège le 12 octobre, avec la collaboration du BABI et le soutien de CBC.

En 2003, le Lions Club Bruxelles Royal et la Fondation se séparent en bons termes. Après toutes ces années ensemble, le moment est émouvant. **La Fondation devient totalement autonome.**

"Respectez les instructions de lavage" : **conférence de presse le 14 novembre 2002** à Bruxelles. Elle est organisée à l'occasion d'une étude européenne sur les brûlures par l'eau chaude et de la future campagne "Respectez les instructions de lavage", en collaboration avec KBC. La campagne paraît dans le *Laatste Nieuws* et passe à la radio, sur la VRT et la RTBF.

Parallèlement, cinq articles rédactionnels paraissent dans *Het Laatste Nieuws*. KBC s'associe à cette campagne de sensibilisation en organisant une collecte de fonds au profit des camps pour enfants que soutient la Fondation.

Un symposium se tient le 23 novembre à la suite et en conclusion de la semaine de la prévention incendie : "La redécouverte de l'eau chaude".

Premières expériences de e-prévention. Parallèlement à la campagne "Respectez les instructions de lavage", on teste les possibilités de diffuser des messages de prévention sur le site Internet et par e-mail. Le message est envoyé à





16 000 adresses e-mail. Plus d'un tiers des destinataires visitent le site.

Un second message de prévention est envoyé à la fin de l'année à ceux qui se sont enregistrés : "Veillez à ce qu'une fusée ne vous gâche pas la vie". Là aussi, le nombre de visiteurs du site augmente.

Dossier : un meilleur remboursement des soins post-hospitalisation du patient brûlé

La Fondation et le BABI demandent à Madame Mieke Vogels, Ministre Flamande de la Santé Publique, de prendre contact avec

son collègue des Affaires Sociales afin de discuter des soins post-hospitaliers des brûlures en Belgique ce qui a été fait. Depuis lors le Dr. Raymond Peeters, le Professeur Stan Monstrey et le Dr. Jean-Philippe Fauville militent activement pour développement de ces soins post-hospitaliers tellement nécessaires.

Aujourd'hui, les premiers résultats sont perceptibles.

Premiers soins en cas de brûlures

À la demande de KBC, la Fondation compose un "kit des premiers soins pour brûlures". Et ce, afin de soutenir la police "Assurance accidents de la vie privée".

Mars 2003. À l'occasion de Batibouw, la Fondation organise une **enquête sur les connaissances en matière de prévention à domicile** en utilisant son propre fichier d'adresses e-mail. 30% des adresses e-mail contactées remplissent le formulaire d'enquête sur le site. Les résultats spectaculaires sont diffusés par communiqué de presse dans les journaux et sont abordés dans le journal de VTM.

Les résultats.

Seulement **36,1 % des personnes interrogées possèdent des DÉTECTEURS DE FUMÉE à la maison.** Un élément plus positif est le fait que 65,7 % des propriétaires prévoyants de détecteurs de fumée les testent au moins une fois par mois. De plus, nous pouvons affirmer que les campagnes de prévention menée par la Fondation et ses partenaires ont des résultats remarquables et positifs : 97% des personnes interrogées connaissent le slogan "D'abord de l'eau sur la peau". 96 % savent que l'eau chaude peut provoquer des brûlures du troisième degré et 99% savent qu'il ne faut PAS éteindre une friteuse en y jetant de l'eau.

Le Fonds Merlin pour Enfants.

En juin 2003 le fondateur du Fonds Merlin signe une convention dans laquelle est stipulée que le Fonds Merlin sera intégré dans la Fondation.

Les buts étaient clairement définis et peuvent être considéré comme premier concept du trajet de soin.

- Aider des enfants qui par leurs brûlures doivent changer leurs études, le Fonds Merlin doit aider à leurs trouver de nouveaux talents. Ainsi ils peuvent espérer à avoir une vie professionnelle normale.
- Aider les enfants dont les parents ont été gravement brûlés et où le budget familial ne suffit plus à terminer leurs études,
- Les dossiers seront examiner par la Commission des Assistantes Sociales.



Le détecteur de fumée

L'année commence par une prise de conscience réelle et positive de l'importance du détecteur de fumée. De ce fait, le sujet commence à avoir des conséquences sur le plan politique. Suite à un jugement du Conseil d'Etat, les compétences en matière de sécurité dans les habitations dépendent du niveau régional. En Wallonie, les députés Hervé Jamar et Philippe Fontaine déposent un projet de loi régional.

Belgacom

La Fondation présente la campagne de prévention à Belgacom. Des liens solides se nouent et dépassent le cadre de la campagne. Des contacts sont établis, ce qui permet de communiquer la campagne "Prévention à la maison et au travail" à tous les conseillers en sécurité.

Intervention financière

Lors de la réunion de la Commission Nationale des Travailleurs Sociaux le 3 janvier 2004, nous concluons qu'au vu des dossiers psychosociaux et financiers des patients des dix-huit derniers mois, la facture maximale n'apporte aucune amélioration notable en ce qui concerne les brûlures et des médicaments D.

Catastrophe de Ghislenghien provoquée par une explosion de gaz

Les discussions sur l'**amélioration des remboursements** des médicaments D, des bandages actifs et des vêtements de compression aux victimes de brûlures, s'accroissent. On peut conclure des déclarations de Monsieur Rudy Demotte, Ministre des Affaires Sociales, qu'il y aura une amélioration structurelle à l'avenir, tant pendant la phase aiguë qu'en ce qui concerne les soins post-hospitalier de longue durée, et ce, non seulement pour les victimes de Ghislenghien, mais aussi pour toutes les victimes de brûlures.

Le SPF Affaires Sociales demande à la Fondation Belge des Brûlures d'être l'interlocuteur et le coordinateur du suivi des discussions.

Un budget aurait déjà été alloué pour la nomination d'un psychologue à mi-temps et d'un coordinateur à mi-temps dans chaque centre de brûlés.

Lit d'enfant: €450

Détecteur de fumée: €20*

Info: www.brulures.be
Service d'Incendie de Bruxelles 02/208 84 30

Campagne de sensibilisation au placement d'un détecteur de fumée dans la Région Bruxelloise.

La Fondation Belge des Brûlures est invitée à coordonner l'ensemble de la campagne. Il s'agit d'une gigantesque campagne de sensibilisation comportant des spots télévisés, des affiches dans les abribus, de la publicité dans les journaux locaux et une campagne toutes boîtes dans la Région de Bruxelles-Capitale.



Site Internet

Le nombre de visiteurs de notre site Internet est passé de 32.790 en 2003 à 229.336 en 2004. Ce résultat est dû surtout aux divers messages de prévention envoyés par la Fondation.

Campagnes indirectes : via les entreprises et les pompiers. Une campagne de sensibilisation au placement de détecteurs de fumée est mise à la disposition des entreprises belges afin d'inciter leurs employés à installer un détecteur de fumée chez eux. Les entreprises peuvent publier cette campagne sur leur intranet. Un courrier est adressé aux différents corps de pompiers de Belgique en vue de l'achat de détecteurs de fumée à tarif réduit.

En automne, **3 campagnes de prévention sont envoyées par e-mail:**

Une deuxième campagne **d'installation de détecteurs de fumée** est adressée tant aux particuliers qu'aux entreprises. Le public est encouragé à ne pas attendre et à les acheter IMMÉDIATEMENT.

Avant Noël, les particuliers reçoivent des conseils de sécurité pour leur sapin et sont invités à regarder le clip vidéo d'un sapin en feu. Plus de 60% des destinataires visitent le site et visionnent le clip.

Juste avant le Nouvel An, la Fondation présente ses meilleurs vœux et donne quelques conseils pour tirer un feu d'artifice en toute sécurité.

Décret sur les détecteurs de fumée en Wallonie

Suite à la campagne de sensibilisation dans la Région Bruxelloise, la Fondation est contactée par plusieurs communes, par des foyers et des entreprises de Wallonie, qui souhaitent obtenir des informations sur cette campagne de détecteurs de fumée.



Rudy Demotte

Conférence de presse : "Un an après Ghislenghien : le rôle des soins post-hospitalier"

Monsieur Rudy Demotte, Ministre des Affaires Sociales, annonce qu'un AR allouera aux centres de brûlés un coordinateur à mi-temps et un psychologue à mi-temps dans le but d'améliorer le suivi du patient brûlé en Belgique. Il s'agit d'un premier pas du SPF Affaires Sociales vers une reconnaissance des problèmes du patient brûlé.

Lors de cette conférence de presse, il est surtout question des conséquences psychologiques des accidents impliquant des brûlures.

Le parcours de soins : assurer le suivi du patient depuis son hospitalisation suite à des brûlures jusqu'aux soins post-hospitalier et à sa réintégration dans la société. La commission "Trajet de soins" doit analyser les besoins les plus élémentaires des patients brûlés pendant et après l'hospitalisation. Une équipe comprenant un coordinateur sera constituée. Elle rassemblera médecins traitants, chefs infirmiers, psychologues, assistantes sociales, physiothérapeutes et chirurgiens plastiques. Elle étudie également de quelle manière un système d'enregistrement uniforme pourrait faciliter le suivi du patient. **La demande de meilleurs remboursements reste toutefois sans réponse à ce jour. La Fondation insistera.**

Les legs et la Fondation Belge des Brûlés

Un prospectus est envoyé aux notaires afin de les informer des avantages du legs en duo, tant pour les membres des familles que pour la Fondation.

Visite du site Internet.

Grâce aux mailings de e-prévention, les visites du site Internet atteignent près de 400.000 en 2005.

Collecte de fonds : la collecte de fonds se professionnalise et se structure dans le respect de la AERF «Association pour l’Ethique dan la Récolte des Fonds” dont la Fondation est membre.

2006 - Solidarité Ghislengien. Suite à leur demande, la commission des assistantes sociales de la Fondation, a étudié le dossier de chaque victime, basé sur des entretiens et sur l’examen de sa situation financière (perte de revenus, durée d’hospitalisation, type de brûlures). Solidarité Ghislengien définit les critères de remboursement en fonction de ce dossier.

Un projet de détecteurs de fumée destiné aux communes.

Dans le but de diffuser le message de prévention auprès d’un public aussi large que possible, nous invitons les communes à participer à une campagne de prévention. Plus de 40 communes réagissent et préparent des projets.

Assistance juridique aux victimes de brûlures.

Des juristes pourraient soutenir les dossiers des victimes, en se basant sur l’expertise médicale et paramédicale de la Fondation, le but étant d’obtenir une meilleure indemnisation de l’ensemble des coûts. Ces coûts peuvent aussi bien porter sur les besoins futurs du patient que sur les conséquences financières pour sa famille, la diminution de son aptitude au travail, une année scolaire perdue, une prise en charge psychologique, des cures thermales, du maquillage correcteur, des frais de pharmacie.



Conférence de presse NBC : les camps pour jeunes brûlés.

Au début du mois de mars, une campagne est lancée au profit des National Burn camps. Cette campagne est soutenue par une campagne e-mail de collecte de fonds et bénéficie d’explications détaillées sur le site de la Fondation.

Au cours d’une conférence de presse à laquelle assiste un nombreux public Monsieur Rudy Demotte, Ministre des Affaires Sociales, souligne l’importance du

suivi intensif des enfants atteints de brûlures pour augmenter leur chance de s’intégrer dans la société.

Les **visites du site Internet** augmentent et, cette année, elles dépasseront le **demi-million de visiteurs**. Les mailings de prévention sont envoyés à plus de **2 millions** d’exemplaires. D’ici la fin de l’année 2006, un **programme de prévention complet** sera mis sur pied. Il reprendra tous les aspects de la prévention et chacun aura l’occasion de le consulter.



Anecdotes

- Concert au profit du Fonds Merlijn. Montant total du concert : 1.991.111 BEF.
- Inauguration de la maison Greet Rouffaer. Après des mois de travaux de transformation, la maison Greet Rouffaer est officiellement inaugurée le 20 avril 2001, en présence de plusieurs personnalités de la ville d'Anvers.
- Congrès de l'Association Européenne des Brûlures à Lyon, du 12 au 15 septembre 2001. La Fondation a redynamisé plusieurs commissions : la Commission de prévention des brûlures et la Commission des camps pour jeunes brûlés.
- Au cours des 5 premiers mois de l'année 2001, nous organisons la Maison des Géants n° 3.
- Centre Hospitalier Universitaire Vaudois à Lausanne. Du 19 au 20 avril 2002, un symposium est organisé sur le thème de l'accompagnement psychosocial et mental du patient brûlé.
- Prévention des incendies et campagne CO à Ostende. L'action de la ville d'Ostende vise d'une part à distribuer des détecteurs de fumée et d'autre part à diffuser des informations sur les risques d'intoxication au CO.
- Le 'Volkstejôeter' bruxellois : une représentation spéciale du "Traafiest van Mademoiselle Beulemans" est donnée le 12 février 2003 au Kaaithheater de Bruxelles, au profit de la Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés. Bénéfice : 5.000 euros.
- Après-midi d'information chez Grohe avec la collaboration du BABI. L'organisation de ces après-midi est organisée pour informer les installateurs.
- Le mardi 16 mars 2004, les pompiers bruxellois nous remettent un chèque de 8 500 €. Ce montant provient de la vente de calendriers et est intégralement destinée aux National Burn Camps.
- Les 5 et 6 novembre ont lieu à Malmédy les premières journées des brûlures de la région, organisées au profit du groupe d'entraide créé au sein du CHU du Sart Tilman à Liège.
- Inauguration du nouveau centre de brûlés de la UZ Gent, le jeudi 13 janvier 2005.

Faits et personnalités

La Fondation n'a pas toujours été un long fleuve tranquille : à certains moments, elle ressemblait plutôt à un cours d'eau tumultueux. Si aujourd'hui, elle a le vent en poupe et suit sereinement son cours, elle le doit à plusieurs capitaines hors pair.

Monsieur **Jean Holemans** du Lions Bruxelles Royal a établi des contacts avec tous les centres pour brûlés du pays et de nombreux centres étrangers. Ses recherches ont démontré que les patients brûlés en Belgique constituaient un groupe oublié. Suite à ce constat, le club a décidé de leur venir en aide.

Monsieur **André Defêche** : en sa qualité de directeur général de la Loterie Nationale, il a permis à la Fondation de disposer d'un capital initial et, plus tard, en tant que président du conseil d'administration, il a développé la Fondation avec efficacité.

Monsieur **Willy Velke**, spécialisé en sécurité industrielle a été nommé président du comité de direction.

Tous deux ont conservé leur poste jusqu'en 1999. André Defêche a démissionné de sa fonction de président pour des raisons de santé et est décédé quelques mois plus tard. Willy Velke est resté en fonction jusqu'à son décès, quelques mois après celui du président.



Raymond Peeters

Le Professeur **Boeckx** a tracé les premières esquisses de l'association médicale qui allait devenir le BABI. Avec le Dr. **Raymond Peeters** ils ont été les premiers à se battre pour de meilleurs remboursements. Ils représentaient aussi le BABI au sein de la Fondation. En sa qualité de président du comité de direction, le Dr. Peeters s'est engagé corps et âme pour la Fondation.

Un duo de femmes de tête a donné forme à la commission des assistants sociaux et restent aujourd'hui le fer de lance de cet élément essentielle de la Fondation. **Mesdames Corinne Reynders et Christine Helson** en sont les fleurons.

Après la catastrophe du Switel en 1994, le Professeur **Claassens** s'est attelé aux problèmes juridiques des brûlures. Depuis, il est notre éminence grise en matière juridique. Il est toujours prêt à soutenir de nouvelles initiatives avec un enthousiasme juvénile et à mettre le doigt sur la plaie pour l'arrêter de saigner.

Monsieur Walter Vermeiren s'est démené comme nul autre pour que les projets du Fonds de l'enfance Merlijn bénéficient des moyens financiers nécessaires. En tant que recruteur de sponsors, il occupe une place spéciale dans l'histoire de la Fondation.



Le Dr. **Fauville**, président du BABI, vice-président de notre conseil d'administration représente la Fondation au niveau Européen. Il est aussi un précieux défenseur des intérêts du patient brûlé.

Le **Professeur Dr. Monstrey** est le grand sage médical le plus actif de la Fondation. Il prête toujours une oreille attentive à la Fondation et trouve sans cesse une manière adéquate de résoudre un problème et de soutenir un projet dans la bonne direction.

Monsieur Michel van Weddingen connaît mieux que personne le secteur de la collecte de fonds. De dramatiques circonstances familiales l'ont amené à côtoyer de très près le monde des brûlures et des patients brûlés. Il est toujours prêt à s'y investir.



Charly de Vuyst

Monsieur Charles-Albert de Vuyst, Charly pour les amis. Notre président actuel. Quand il parle de brûlures ou de patients brûlés, ce n'est pas par oui-dire. Il l'a expérimenté lui-même et continue à le vivre chaque jour. Quand il donne un avis, il l'exprime au nom de tous les patients brûlés. Il est par conséquent leur meilleur avocat.

Enfin, il nous faut aussi mentionner **Johan de Jager**. Notre administrateur délégué depuis 20 ans. L'homme des jours fastes et les périodes difficiles. Son champ d'action illimité couvre les contacts personnels avec les victimes qui lui soumettent des questions à tout moment de la journée, le travail de lobbying auprès des instances pour d'améliorer le sort des patients brûlés, les négociations avec les sponsors et les fabricants de détecteurs de fumée, les contacts avec les comptables et les réviseurs d'entreprise afin d'examiner le bilan, et les discussions techniques sur les bases de données, les sites Internet, les serveurs.

Conclusion

Tout évolue et pourtant beaucoup de situations restent dramatiquement identiques.

Une étude du centre de brûlé de Gand démontre une diminution entre 1990 et 2005 de la mortalité avec environ 25% tout les cinq ans. En même temps ils constatent que la superficie des brûlures a diminué de façon substantielle.

Le combat pour de meilleurs remboursements a déjà eu des résultats. Mais sur le plan des soins post-hospitalier et de l'accompagnement du patient brûlé en vue de sa réinsertion dans la société, pour que son existence ne se borne pas à une simple survie, il reste encore d'énorme progrès à réaliser.

Le patient démuné de 2006 rencontre les mêmes difficultés qu'en 1986. L'enfant ou l'adolescent victime de brûlures est encore et toujours confronté aux regards qui le fixent dans la rue, en classe et ... à son propre regard dans le miroir.

Par conséquent, le futur soutien financier de la Fondation portera davantage sur les soins post-hospitalier, psychologiques et sociaux, sur les moyens existants permettant de rendre la vie du patient brûlé plus supportable, comme les vêtements de compression, le maquillage et la chirurgie plastique.

Pour y parvenir, la Fondation devra continuer à pouvoir compter sur ses partenaires pour récolter les fonds indispensable au futur.

À une époque où transparence et bonne gestion sont sur toutes les lèvres, il convient de montrer de façon simple comment la Fondation utilise ses moyens aujourd'hui.

Affectation des moyens financiers

| Origine des moyens financiers | Destination des moyens financiers |
|---|--|
| Dons des partenaires | Intervention financière auprès des patients, basée sur des critères objectifs définis par la commission des assistantes sociales et prévention |
| Recettes provenant de la vente des détecteurs de fumée + parrainage | Prévention et communication |
| Subsides de la Loterie nationale | Frais de fonctionnement de la Fondation |
| Soutien logistique de Belgacom | Hébergement |



Cette approche a pour résultat que le pourcentage des coûts par rapport au montant des dons est très bas. Cela signifie aussi que tous les dons sont affectés essentiellement à l'aide financière des patients brûlés.

Entre le slogan "D'abord de l'eau sur la peau" et la e-prévention, près de 20 ans se sont écoulés, mais la prévention reste toujours aussi nécessaire et difficile. Il est en effet difficile de convaincre chacun d'agir avec prudence, difficile de toucher toutes les couches de la société.

Pourtant, la prévention - et certainement la prévention des brûlures -, reste une tâche capitale.

Mieux vaut prévenir que guérir, car l'on ne guérit jamais de ses brûlures.

Nous tenons aussi à rendre l'hommage qui leur est dû à tous ceux qui, pendant les 20 années écoulées, ont défendu, assisté, soutenu et surtout aidé la Fondation Belge des Brûlures, parfois très discrètement. Nous prions ceux que nous oublierions de citer malgré leurs grands mérites d'accepter nos excuses.

Nous avons d'abord une pensée pour Monsieur Henry Weinberg (†) président fondateur du Lions Club Bruxelles Royal. Sans lui, il n'y aurait pas eu de Lions Club et certainement pas une Fondation Nationale d'Aide aux Grands Brûlés.

C'est sous l'influence de son épouse Madame Evelyne Châtelion, merci Madame, qui lui faisait remarquer la situation précaire des grands brûlés en Belgique que son club s'était mis au travail pour s'informer de la situation dramatique de ces victimes du feu.

Maitre Philippe Vandewiele s'investit énormément pour transformer l'asbl Fonds de Secours au Grands Brûlés en une Institution d'Utilité Publique.

Pendant les premières années, Monsieur Paul Ide s'est efforcé avec succès de faire connaître la Fondation, ce qui n'était pas chose facile à ce moment-là. Il a organisé plusieurs conférences de presse très réussies. Il était aussi la tête pensante de la bande dessinée « Attention ça chauffe! »

A cette époque, Monsieur Jean - Pierre Jacobs nous a aidé régulièrement à réaliser nos objectifs.

Nos remerciements à Monsieur Erich Poot, notre expert comptable, qui, depuis le début, se charge de notre comptabilité avec compétence et dévouement.

Notre administrateur Théo Hereman a rénové nos deux bureaux : l'ancien de la Chaussée de Vleurgat et récemment les nouveaux bureaux et la salle de réunion de Wezembeek - Oppem. Monsieur Yves Burton nous guidait comme architecte d'intérieur pour donner forme et couleurs à l'ensemble.

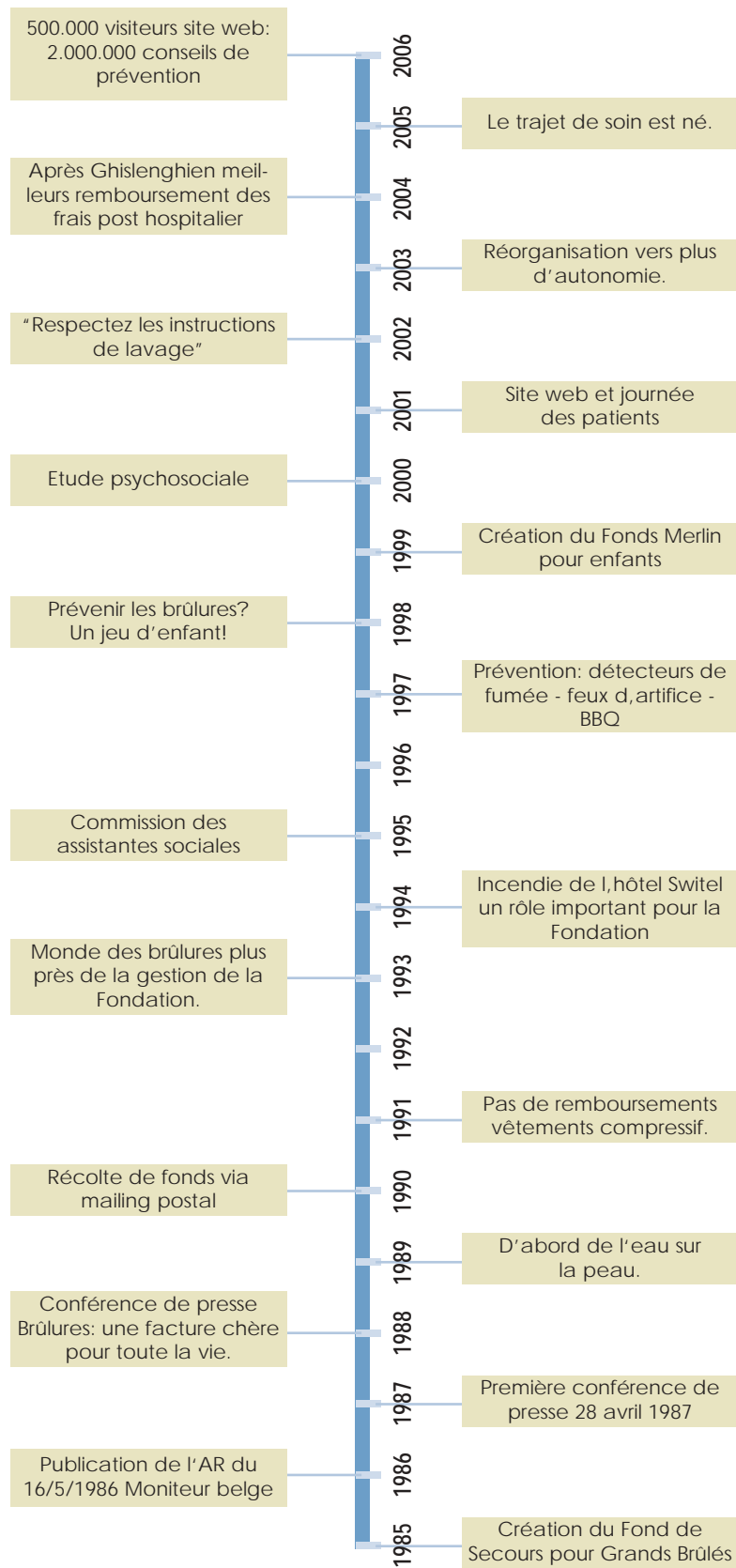
Parmi les acteurs importants qui ont quitté aujourd'hui le monde des brûlés mais qui, durant des années, ont été des rocs sur lesquels nous pouvions toujours compter contre vents et marées, notre vive reconnaissance va au Docteur Alain Vanderkelen. A chaque instant au service de ses patients et de la Fondation dans leur intérêt.

L'arrivée de nouveaux administrateurs nous a permis de réaliser d'énormes progrès depuis 6 mois. La Fondation les remerciera vivement...dans 20 ans !

Parmi eux, nous voulons cependant remercier dès maintenant Monsieur Bernard Gilles, pour 20 ans de soutien et de confiance et pour avoir accepté aujourd'hui la présidence du comité de direction, lourde charge qu'il exécute avec beaucoup d'enthousiasme et de rigueur.

Enfin une gratitude toute spéciale est témoignée à l'homme qui nous a guidé vers le 21ème siècle en ouvrant avec efficacité la Fondation aux possibilités de communication par Internet. Grâce à lui, la Fondation reçoit une reconnaissance nationale et internationale, Monsieur Willy Peersman, notre actuel secrétaire du comité de direction.

LES 20 ANS DE LA FONDATION BELGE DES BRÛLURES



43, Rue Frans Landrain - 1970 Wezembeek-Oppem
info@brandwonden.be